



# FORMATION ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS : COOPÉRER AVEC LES ACTEURS DE L'ESS

Prendre en compte les spécificités des acteurs opérationnels de l'ESS pour mener des coopérations à impact réussies



## > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Définir l'Économie sociale et solidaire (ESS) et identifier les acteurs qui en relèvent ou non
- Repérer les grandes formes de gouvernance du secteur
- Identifier les différents modèles économiques par famille d'acteurs et les contraintes associées
- Nommer les prérequis d'une coopération de qualité
- Adopter une posture favorisant la coopération à impact social

## > PROGRAMME

Matinée :

- Repérer les différents acteurs opérationnels de l'ESS et leur fonctionnement
- L'Économie sociale et solidaire (ESS) : de quoi parle-t-on ?
- Les acteurs qui relèvent ou non de l'ESS
- Les différentes formes de gouvernance : avantages et contraintes
- Focus sur les questions soulevées par l'entrepreneuriat social
- Savoir cartographier les acteurs
- Identifier les modèles économiques d'utilité sociale par famille d'acteurs
- Le fonctionnement et limites de certaines modalités de financements ou de soutien : subventions publiques, mécénat financier, de compétences.
- Focus sur les particularités économiques de l'entrepreneuriat social

Après-midi :

- Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'actions communes efficaces
- La coopération
- Les fondamentaux d'une coopération réussie
- Les freins à la coopération
- Les spécificités d'une coopération à impact social
- La posture de la coopération à impact social

## CODE DE LA FORMATION

COOP24-36

## LIEU

Lyon  
(lieu à définir)

## PUBLIC

Responsables RSE, mécénat, chef de projet en entreprises, en collectivités pour le compte de fondations, de fonds de dotation, à impact... étant amenés à travailler avec le secteur de l'ESS pour soutenir ou développer des projets.

## PRÉREQUIS

Coopérer avec l'ESS ou avoir en projet de coopérer avec le secteur.

## DATE & DURÉE

Le 11 avril 2024, soit 7h (1 journée)

## INTERVENANTE

Faustine Waeckel, accompagnatrice du secteur ESS

## TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 250 €

Non-adhérents : 300 €

*\*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

*Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.*

*Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.*

## > COMPÉTENCES VISÉES

- Appropriation des fondamentaux de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Maîtrise des bases de la coopération à impact

## > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Travaux en groupes pour cartographier les acteurs de l'ESS par grande famille
- Analyse des enjeux des modèles économiques d'utilité sociale à partir de cas pratiques
- Analyse des pratiques de coopération
- Jeux de rôles pour challenger sa posture de coopération avec le secteur de l'ESS

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis au travers d'un QCM et d'un exercice pratique

## > SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :  
84630489263

### CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes  
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97  
[formation@cress-aura.org](mailto:formation@cress-aura.org)

**INSCRIPTION EN LIGNE  
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

#### Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :  
28 boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :  
11 rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org) - [www.cress-aura.org](http://www.cress-aura.org)

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

